



## Alerte en fiscalité canadienne

### Faits saillants du budget 2019-2020 de l'Île-du-Prince-Édouard

Le 16 juillet 2019

Le 25 juin 2019, la ministre des Finances et présidente du Conseil du Trésor, Darlene Compton, a présenté le budget 2019-2020 de l'Île-du-Prince-Édouard à l'Assemblée législative. Voici un résumé des faits saillants sur les plans économique et fiscal de ce budget présenté par un gouvernement minoritaire dirigé par le Parti progressiste-conservateur.

#### Perspectives budgétaires et économiques

- L'excédent budgétaire prévu pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 est de 13,8 millions de dollars, une augmentation par rapport à l'excédent prévu de 1,5 million de dollars dans le budget 2018-2019.
- Un excédent budgétaire modeste de 1,8 million de dollars est prévu pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 et d'autres excédents sont prévus en 2020-2021 (7,4 millions de dollars) et en 2021-2022 (12,6 millions de dollars).
- La croissance du PIB réel de l'Île-du-Prince-Édouard est estimée à 2,6 % en 2018, à 1,9 % en 2019 et à 1,5 % en 2020.
- Le ratio de la dette nette au PIB devrait diminuer et passer de 31,3 % en

2018-2019 à 29,1 % en 2021-2022.

- Le taux de chômage moyen s'établissait à 9,4 % en 2018, soit une baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport à celui de 2017.

### Mesures visant l'impôt des particuliers

- Le budget ne comporte aucune modification des taux d'imposition des particuliers.
- Le montant personnel de base (actuellement établi à 9 160 \$) augmentera pour s'établir à 10 000 \$ en 2020. Des changements seront également apportés au montant pour époux ou conjoint de fait et à l'équivalent du montant pour époux ou conjoint de fait. Le seuil du revenu imposable pour les particuliers à revenu modeste sera augmenté et passera de 17 000 \$ à 18 000 \$ le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Grâce à ces mesures, le gouvernement prévoit que 1 700 résidents additionnels de l'Île-du-Prince-Édouard ne paieront plus d'impôt provincial.

Le tableau ci-dessous présente les taux marginaux les plus élevés pour 2019.

<b>Taux marginaux combinés (fédéral et Île-du-Prince-Édouard) les plus élevés pour les particuliers - 2019</b>	
	<b>Taux</b>
Intérêts et revenus réguliers	51,37 %
Gains en capital	25,69 %
Dividendes déterminés	34,22 %
Dividendes non déterminés	45,22 %

### Mesures visant l'impôt des sociétés

- Le budget prévoit une réduction du taux d'imposition des petites entreprises de 0,5 % qui s'établira ainsi à 3,0 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les taux d'imposition sur le revenu des sociétés pour 2019 sont indiqués dans le tableau suivant.

<b>Taux d'imposition sur le revenu des sociétés à l'Île-du-Prince-Édouard – année civile 2019</b>		
	<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>Taux combinés (fédéral et IPE)</b>
Revenu général et revenu de placement	16,0 %	31,0 %
Activités de fabrication et transformation	16,0 %	31,0 %
Revenu des petites entreprises (plafond DPE de 500 000 \$)	3,5 % (note 1)	12,5 % (note 1)

*Note 1* : pour l'année civile 2020, le budget de 2019-2020 prévoit une réduction du taux d'imposition des petites entreprises, lequel passera de 3,5 % à 3,0 %; le taux combiné sera également réduit et passera de 12,5 % à 12 %.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter le [site web du ministère des Finances](#).

## **Votre équipe de spécialistes :**

### **National**

#### **Mark Noonan**

Leader, Clients et secteurs, Fiscalité  
Tél. : 613-751-6688

#### **Albert Baker**

Leader national de la politique fiscale  
Tél. : 416-643-8753

### **Région de l'Est**

#### **Katie Rogers**

Leader régionale, Fiscalité  
Tél. : 506-663-6728

### **Île-du-Prince-Édouard**

#### **Jim MacGowan**

Associé, Fiscalité  
Tél. : 902-721-5697

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Bay Adelaide Centre, tour Est  
8 Adelaide Street West, Suite 200  
Toronto (Ontario) M5H 0A9  
Canada

Ce document est publié par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judicieux d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte offre des services dans les domaines de l'audit et de la certification, de la consultation, des conseils financiers, des conseils en gestion des risques, de la fiscalité et d'autres services connexes à de nombreuses sociétés ouvertes et fermées dans de nombreux secteurs. Deloitte sert quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500MD par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 150 pays et territoires, qui offre les compétences de renommée mondiale, le savoir et les services dont les clients ont besoin pour surmonter les défis d'entreprise les plus complexes. Pour en apprendre davantage sur la façon dont les quelque 264 000 professionnels de Deloitte ont une influence marquante – y compris les 9 400 professionnels au Canada – veuillez nous suivre sur LinkedIn, Twitter ou Facebook.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir [www.deloitte.com/ca/apropos](http://www.deloitte.com/ca/apropos).

Deloitte souhaite offrir sur demande ses publications dans des formats accessibles et des aides à la communication.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.